

DESCRIPTION DE CAS . UN JEUNE MANIFESTANT EN FAVEUR DE LA DÉMOCRATIE TUÉ AU TOGO

Rachad Maman était collégien et manifestait en faveur de la démocratie. Dans la matinée du 20 septembre 2017, il a été blessé à la poitrine lorsque des policiers ont tiré à balles réelles sur un groupe de manifestants pacifiques à Bafilo, dans le nord du Togo. Rachad Maman participait avec son père à une manifestation pacifique en faveur de réformes constitutionnelles au Togo, dont la limitation à deux mandats présidentiels, ainsi que la démission du président Faure Gnassingbé. Rachad Maman est décédé des suites de ses blessures le jour suivant. Il avait 14 ans.

Le mercredi 20 septembre, Rachad Maman et son père sont arrivés à l'endroit où la manifestation devait se tenir vers 8 heures du matin. Cette manifestation pacifique a eu lieu au bord de la route, entre le rond-point au Monument et la route nationale 1. Quand la manifestation a débuté, vers 9 heures, son père l'a perdu de vue.

Selon des témoins oculaires, les manifestants se sont retrouvés face à face avec un groupe de membres des forces de sécurité composé de soldats, de gendarmes et de policiers équipés d'armes à feu, de grenades lacrymogènes et de matraques. Aux environs de 9 h 30, les forces de sécurité ont commencé à lancer des grenades et à tirer à balles réelles sans aucune sommation.

RACHAD MAMAN

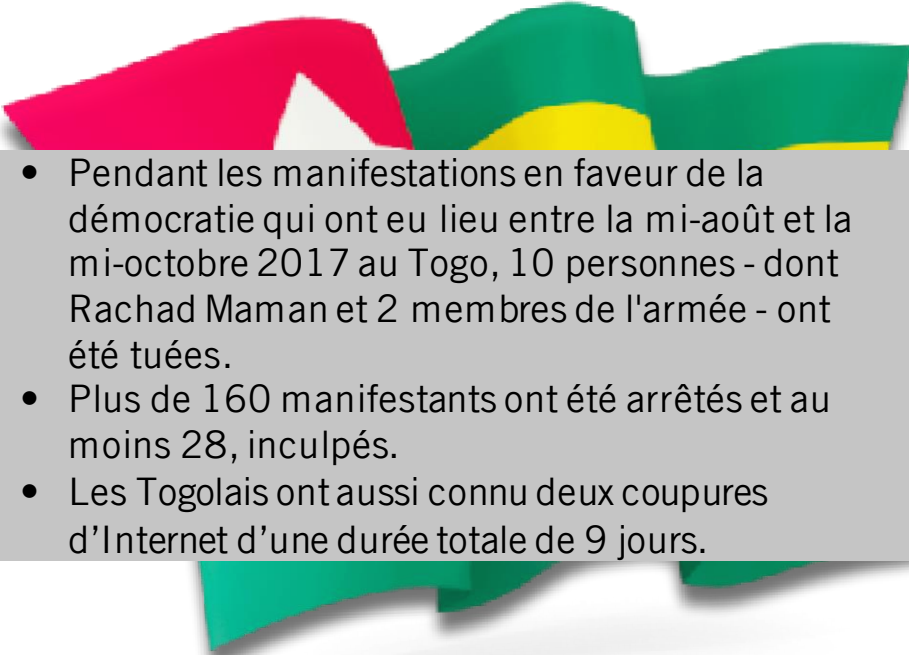


14 ans
Collégien

AMNESTY
INTERNATIONAL 

Les blessés ont été transportés à l'hôpital de Bafilo en moto et en taxi.

Parmi les blessés se trouvait Rachad, un collégien de 14 ans qui a été touché par balles en pleine poitrine. Il était dans un état critique quand on l'a transporté à l'hôpital de Bafilo pour y être soigné. Ce n'est que vers 13 heures que l'organisateur de la manifestation a prévenu la famille de Rachad qu'il avait été blessé pendant l'événement.

- 
- Pendant les manifestations en faveur de la démocratie qui ont eu lieu entre la mi-août et la mi-octobre 2017 au Togo, 10 personnes - dont Rachad Maman et 2 membres de l'armée - ont été tuées.
 - Plus de 160 manifestants ont été arrêtés et au moins 28, inculpés.
 - Les Togolais ont aussi connu deux coupures d'Internet d'une durée totale de 9 jours.



Le 21 septembre, Rachad a été transféré à l'hôpital de Sokodé, qui est mieux équipé et dispose de médecins spécialistes. Il y a été opéré et est décédé durant l'opération. Les funérailles de Rachad ont eu lieu à Bafilo le samedi 23 septembre 2017.

Rachad était le cinquième d'une famille polygame de neuf enfants. C'était un élève très studieux et motivé à l'école. Il était aussi « très curieux et audacieux », selon ses parents. Rachad avait toujours quelque chose à faire. Chaque jour après les cours, il aidait ses plus jeunes frères à faire leurs devoirs avant de faire les siens. Chaque vendredi soir et samedi matin, il jouait au football au club local, le Centre de Développement de Football (CDF) HAKNOUR. Les samedis, après le football, il allait travailler avec son frère aîné, qui tenait une épicerie. Rachad aidait aussi son père à la ferme tous les dimanches.

Les espoirs et les rêves que les Maman nourrissaient pour leur fils se sont désormais envolés. Maintenant, Rachad n'aura plus l'occasion de réaliser son rêve de devenir footballeur international et homme d'affaires pour sortir sa famille de la pauvreté.

«Rachad nous manque. Il était trop jeune pour mourir.»

Maimouna, la sœur de Rachad

Sa famille essaie de découvrir la vérité sur ce qui lui est arrivé. Elle a déposé une plainte le 26 octobre 2017 pour demander justice et réparation pour l'homicide dont a été victime Rachad.

Cette description de cas a pour objectif d'illustrer les problèmes d'impunité qui règnent au Togo et le fait que la police et les forces de sécurité sont rarement poursuivies et condamnées lorsqu'elles commettent des violations des droits humains dans ce pays. Plusieurs cas d'usage excessif de la force, d'homicides, de torture et d'autres mauvais traitements ont eu lieu pendant et après les manifestations.

AGISSEZ !

Veillez écrire une lettre ou envoyer un fax en français ou en anglais aux autorités togolaises pour leur demander de :

- Veiller à ce que des enquêtes judiciaires approfondies et impartiales soient menées sans délai au sujet de l'homicide dont a été victime Rachad Maman.
- Interdire le déploiement des forces armées militaires dans des situations de trouble de l'ordre public et modifier les lois régissant l'usage de la force pour les rendre conformes aux normes internationales.
- Veiller à ce que les forces de sécurité togolaises n'utilisent pas les grenades assourdissantes, le gaz lacrymogène et autres produits chimiques contre les manifestants pacifiques d'une manière non conforme aux normes internationales, et à ce que les opérations de maintien de l'ordre lors des manifestations respectent les normes internationales sur l'application des lois.

Vous pouvez aussi écrire au ministère des Affaires étrangères de votre pays pour qu'il demande aux ministres togolais de mettre en œuvre ces recommandations.

DESTINATAIRE :

Président Faure Gnassingbé
Présidence de la République du Togo
Boulevard du Mono,
Lomé, Togo
Fax : +228 22 22 57 91
Twitter : @FEGnassingbe

COPIES À :

Ministre de la Sécurité
Colonel Damehame YARK
Rue de l'Ocam
01 BP 58
Lomé, Togo
Twitter : @securitetogo

ET

Ministre de la Justice
Kokouvi Pius AGBETOMEY
Boulevard de la nouvelle Présidence
de la République
Lomé, Togo
Fax : +228 22 21 54 91
Twitter : @MinJusticeTG

Modèle de lettre

Monsieur le Président,

Je vous écris pour attirer votre attention sur le cas de la famille de Rachad Maman. Ce sont des citoyens togolais qui demandent que la justice soit rendue et que les responsables de la mort de leur fils et frère soient tenus de rendre des comptes.

Le 20 septembre 2017, Rachad Maman, un collégien de 14 ans, a été tué par les forces de l'ordre qui ont utilisé du gaz lacrymogène et des armes à feu pour disperser le groupe de manifestants pacifiques dans lequel il se trouvait à Bafilo, au Togo. Les manifestants demandaient des réformes constitutionnelles au Togo. Blessé par balles, Rachad Maman est décédé le 22 septembre 2017 lors de l'opération qu'il était en train de subir pour ses blessures par balles.

Les témoignages de celles et ceux qui connaissent Rachad Maman concordent pour dire qu'il s'agissait d'un jeune garçon sérieux, travailleur et motivé qui jouait un rôle fondamental dans sa famille. Il aidait ses jeunes frères et sœurs à faire leurs devoirs et participait toujours de bon cœur aux tâches ménagères.

Rachad Maman rêvait de devenir footballeur professionnel et un homme d'affaires capable de sortir sa famille de la pauvreté.

Sa mort a laissé sa famille sans espoir. Elle ne demande désormais qu'une chose : que la justice soit rendue et que les responsables de la mort de leur fils et frère soient tenus de rendre des comptes.

Monsieur le Président, nous vous demandons respectueusement de veiller à ce que les autorités mènent rapidement une enquête approfondie et impartiale au sujet de la mort de Rachad Maman, et de faire en sorte qu'elles traduisent en justice toute personne soupçonnée d'être responsable. En outre, le gouvernement togolais doit faciliter l'accès à d'autres formes de réparation pour la famille de Rachad Maman, mort aux mains des forces de sécurité du pays.

Rachad Maman est l'une des nombreuses victimes de l'usage de la force par les forces de sécurité togolaises depuis que des manifestations appelant à des réformes constitutionnelles ont débuté en août 2017. Personne n'a été tenu de rendre des comptes pour ces agissements. En moins de trois ans, Amnesty International a recensé plus de 18 morts au cours de manifestations.

Le gouvernement togolais doit également veiller à ce que les personnes soupçonnées d'être responsables de ces atteintes aux droits humains soient traduites en justice et que les victimes ou leurs familles soient correctement dédommagées.

Merci de bien vouloir porter une attention urgente à cette requête.

POUR EN SAVOIR PLUS

Prenez contact avec l'équipe Personnes en danger : stephanie.wambui@amnesty.org
et l'équipe chargée du Togo : [kinefatim.diop@amnesty](mailto:kinefatim.diop@amnesty.org) ; francois.patuel@amnesty.org